

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2008

OBJET
de la Délibération

**RESTAURATION DE
DOCUMENTS
D'ARCHIVES**

Date de convocation du Conseil Municipal

22 mai 2008

Date d'affichage : 22 mai 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO
M. BAUCHER à M. LE DORZE
Mme PESSEL à M. PARMENTIER
M. LE BARON à M. MARCHAND

Absents

RESTAURATION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Afin de préparer la numérisation des registres de délibérations des XVIII^e et XIX^e siècles, il a été décidé de procéder à la restauration préalable des registres les plus abîmés. Trois registres particulièrement endommagés ont été sélectionnés. Il s'agit des registres portant sur les années 1789-1790 (cote BB 14), 1815-1835 (cote 1 D 511) et 1886-1892 (cote 1 D 516).

Après examen technique, tous les devis présentés ont été approuvés par la Direction des Archives départementales du Morbihan. Les devis les moins-disants ont été retenus.

Nous vous proposons :

- d'autoriser :
 - la restauration du registre de délibérations 1789-1790 par la Reliure du Limousin pour un montant de 707,43 € TTC,
 - la restauration des registres de délibérations 1815-1835, 1886-1892 par les Ateliers Quillet pour un montant total de 825,25 € TTC,
- de solliciter auprès du Conseil Général une subvention correspondant à 25 % du montant HT des travaux.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 29 mai 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH